

J. MIÈGE

**Les *Rhigiocarya* (*Menispermacées*)
de Côte d'Ivoire**

Extrait du *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire.*

Tome XVII, série A, n° 2, avril 1953.

DAKAR, IFAN

Les *Rhigiocarya* (*Menispermacées*) de Côte d'Ivoire

par JACQUES MIÈGE.

Le genre *Rhigiocarya* est strictement africain. Son aire de répartition s'étend aux régions forestières d'Afrique occidentale et à une partie seulement de l'Afrique équatoriale. G. TROUPIN dans son travail sur les Ménispermacées du Congo belge ne le signale pas dans ce territoire, pourtant vaste. Le R. P. TISSERANT ne le cite pas, non plus, dans son Catalogue des plantes de l'Oubangui. Il semble que la limite méridionale du genre se situe au Gabon ; à l'Est, il s'écarte peu des régions littorales ou sublittorales. Il se trouve ainsi localisé à la bordure du Golfe du Bénin couverte de forêts qui va de la Sierra Leone à Libreville. La localisation des espèces fait penser que le centre d'origine des *Rhigiocarya* doit se placer en Côte d'Ivoire.

*
* *

Le genre, fondé par MIERS en 1864, est demeuré longtemps monospécifique. MIERS l'avait créé pour des plantes grimpantes, dioïques dont les fleurs femelles comprennent trois carpelles donnant des drupes. L'exocarpe des fruits est pulpeux, l'endocarpe crustacé, à face dorsale échinée et à face ventrale pourvue d'une loge proéminente présentant au dehors une ouverture linéaire. La graine est plan-convexe.

Les fleurs mâles sont composés de :

six pétales pétaloïdes disposés en deux cycles, le verticille externe est formé de pièces très petites,

six pétales également disposés en deux cycles,

six étamines dont les trois extérieures sont libres dans leur partie supérieure et les trois inférieures complètement soudées. Les étamines du verticille externe sont introrses, celle du verticille interne sont extrorses. Elle sont à loges à déhiscence transversale.

Le genre est très proche des genres *Chasmanthera* et *Kolobopetalum*. MIERS, lui-même, qui a institué le genre, s'y est trompé puisqu'il a attribué au genre *Chasmanthera* les exemplaires mâles du *Rhigiocarya racemifera*.

*
* *

CHEVALIER, comme HUTCHINSON et DALZIEL, avait reconnu deux espèces dont les caractères distinctifs étaient les suivants :

1. — Feuilles largement ovales, entières, profondément cordées à la base, abruptement acuminées, 12-30 cm. de long sur 9-25 cm. de large..... *R. racemifera*
2. — Feuilles ovales elliptiques, arrondies ou tronquées à la base, obtusément acuminées, 7-9 cm. de long et 4-5 cm. de large..... *R. Chevalieri*

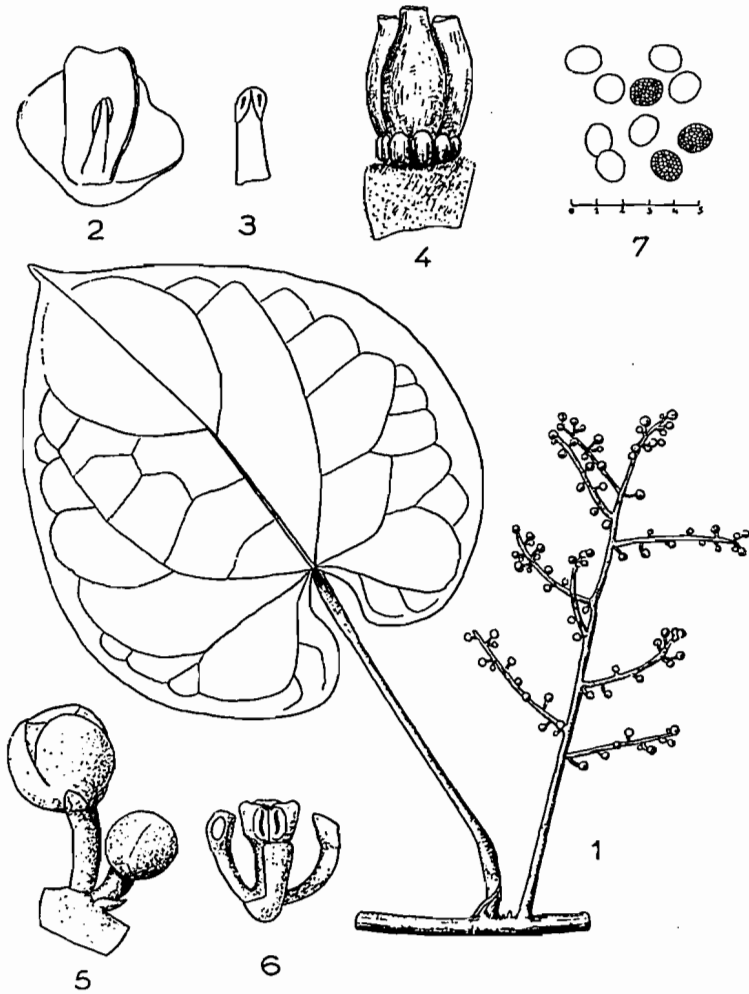
Mais, à la suite d'un examen attentif d'échantillons plus complets, G. TROUPIN a exclu cette dernière espèce des *Rhigiocarya* pour la placer parmi les *Kolobopetalum*. Grâce aux travaux de cet auteur, les limites jusqu'ici assez indécises, des deux genres ont été précisées. Actuellement, les caractères différentiels, mieux connus, sont suffisamment nets pour assurer aisément la reconnaissance des échantillons. D'autre part, la dioécie, qui rend souvent délicate, voire impossible la détermination des Ménispermacées d'un des deux sexes ou tout au moins leur concordance (lorsque les traits distinctifs n'ont pu être établis que pour l'un d'entre eux ou bien n'ont pu être raccordés) n'est pas ici un obstacle, du moins à l'échelon du genre.

Les fleurs mâles des *Rhigiocarya* sont groupées en panicules mesurant habituellement moins de 20-25 cm. de long. Leur androcée est composé d'étamines aux anthères à thèques inégales et à déhiscence transversale. Les inflorescences de *Kolobopetalum* sont ordinairement allongées, grêles, ayant jusqu'à 60 cm. de long ; les étamines ont des anthères à thèques inégales et s'ouvrent par une fente semi-orbiculaire. Quant aux fruits, ceux de *Rhigiocarya* possèdent un endocarpe muni d'échinules qui se terminent par une petite masse globuleuse alors que ceux de *Kolobopetalum* ont des échinules aiguës.

Actuellement, le genre comprend les deux espèces suivantes :

Rhigiocarya racemifera MIERS.

R. peltata nov. sp.



Rhigiocarya racemifera MIERS.

FIG. : 1, Inflorescence mâle à l'aisselle d'une feuille; noter les bourgeons sériaux descendants. 2, Pétales et staminode d'une fleur femelle. 3, Staminode. 4, Ovaire montrant les carpelles libres. 5, Fleurs mâles. 6, Androcée : cycle externe à 3 étamines libres introrses; cycle interne à 3 étamines soudées extrorses. 7, Grains de pollen.

* * *

I. — *Rhigiocarya racemifera* MIERS.

Synonymies : *Chasmanthera nervosa* MIERS, *Miersophyton nervosum* (MIERS) ENGL., *R. nervosa* (MIERS) A. CHEV.

Cette espèce, pour laquelle MIERS a créé le genre, est la plus largement répandue : Sierra Leone, Libéria, Gold Coast, Dahomey, Sud Nigeria. Elle existe également au Cameroun et au Gabon où elle a été récoltée par le R. P. KLAINÉ.

En Côte d'Ivoire, elle est très fréquente. On la rencontre depuis les régions littorales jusqu'à Danané d'une part et Abengourou-Bondoukou d'autre part. C'est-à-dire qu'elle occupe tout le domaine forestier. Elle est particulièrement abondante en Basse Côte d'Ivoire.

Au point de vue écologique, cette liane, qui atteint habituellement plusieurs mètres de longueur et qui arrive à avoir 4 à 5 cm. de diamètre, vit dans la forêt dense ou secondaire. Elle se complait le long des lisières semi-ombreuses. Les nœuds des tiges inférieures qui courent sur le sol peuvent proliférer et s'enraciner donnant de minces tubercules rhizomateux qui permettent à la plante de s'étendre et de former des touffes parfois assez considérables.

Voici les principaux caractères de cette espèce :

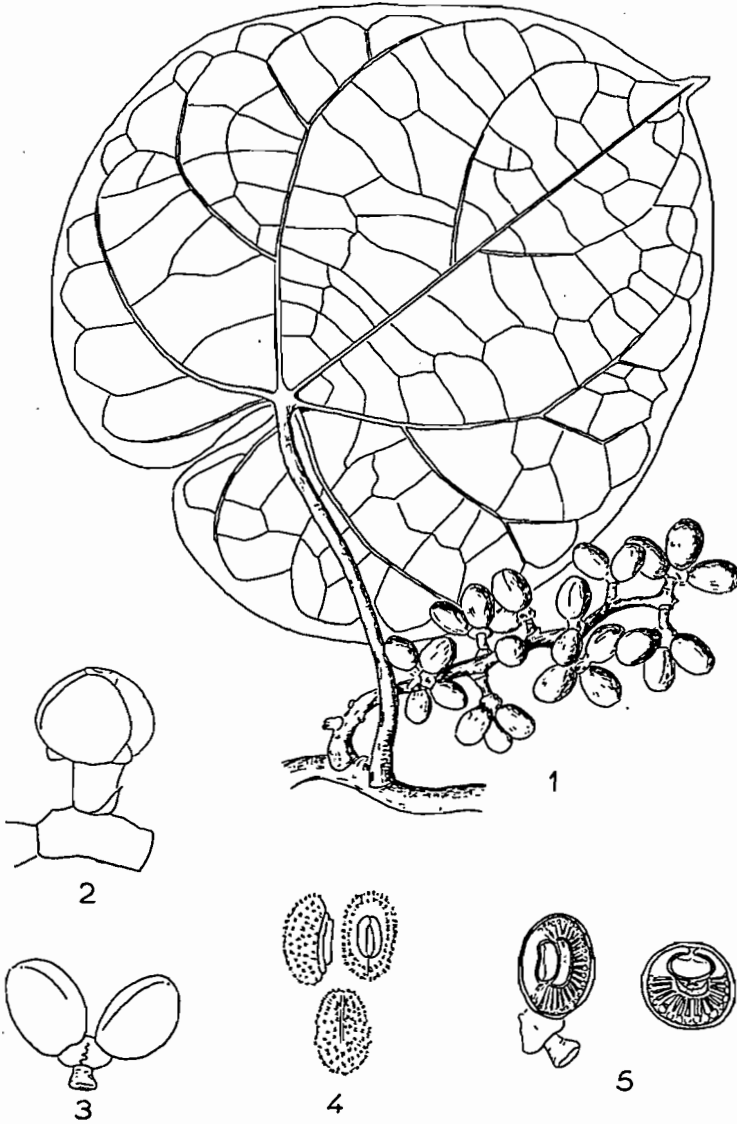
Plante grimpante, généralement herbacée. Feuilles glabres, ovoïdes à rondes, largement cordées, grandes (jusqu'à 30 cm. de long et 25-28 de large), palmatinervées. Pétiole long, tordu, épaissi à la base.

Inflorescences axillaires. Les mâles rameuses, 20-25 cm. de long, à fleurs petites, jaune verdâtre, sur de courts pédicelles. Six sépales, le cycle interne à pièces imbriquées. Six pétales plus ou moins charnus.

Inflorescences femelles : grappes simples portant des fleurs jaune vert, 6 S, 6 P, 6 staminodes opposés aux pétales, 3 carpelles libres. Fruits supportés par des pédicelles de 6-10 mm. Drupe d'environ 16 mm. sur 12 mm. Endocarpe fortement échiné qui a valu son nom au genre.

II. — *R. peltata* nov. sp.

A cette espèce il convient d'en ajouter une deuxième que M. NOZERAN et moi-même avons découverte dans le domaine de



Rhigiocarya racemifera Miers.

FIG. : 1, Infrutescence à l'aisselle d'une feuille. 2, Fleur femelle. 3, Fruit (2 carpelles seuls se sont développés). 4, Fruit débarrassé de l'exocarpe pulpeux, l'endocarpe échiné est visible. 5, Coupes longitudinale et transversale du fruit.

l'Institut d'Enseignement et de Recherches Tropicales d'Adiopodoumé aux environs d'Abidjan.

Cette plante paraît n'avoir jamais été décrite. Elle est rare. Nous n'avons rencontré jusqu'ici que des individus mâles. Bien que les exemplaires femelles manquent, les caractères floraux des échantillons mâles (nombre et disposition des pièces périanthaires et surtout organisation des cycles staminaux) ne laissent aucun doute sur l'appartenance de cette espèce au genre *Rhigiocarya*.

Voici la diagnose de cette espèce :

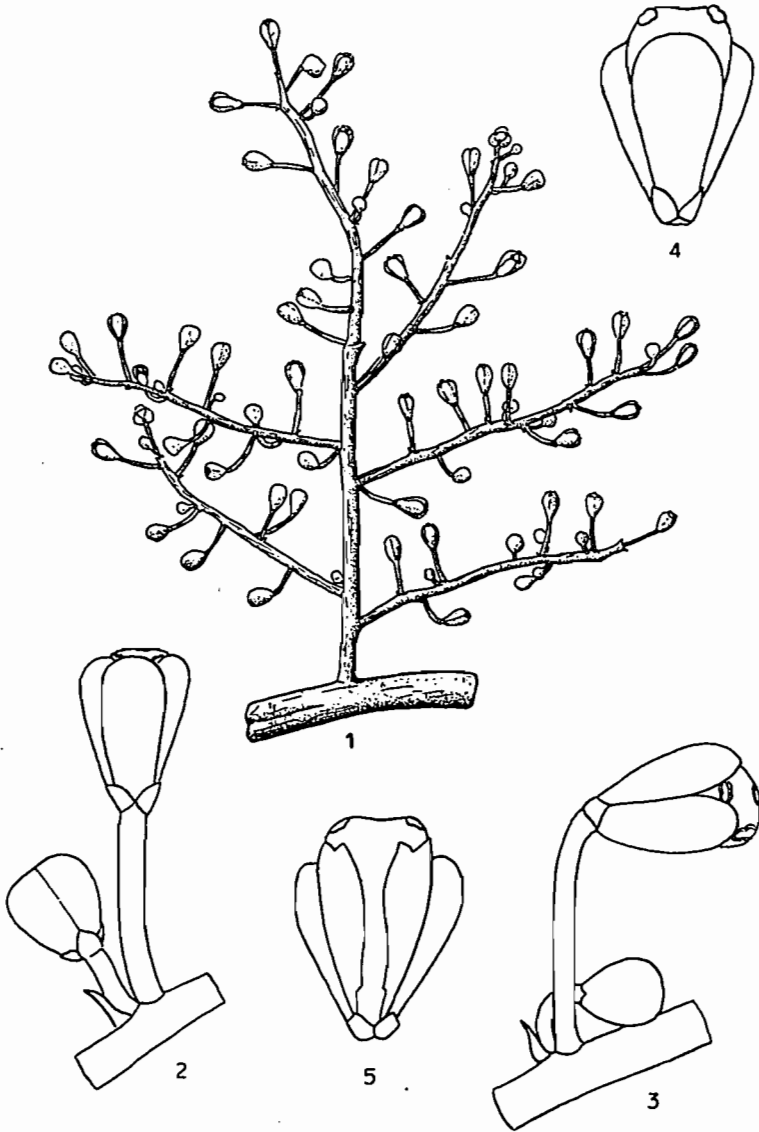
Planta dioica, scandens, glabra. Rami tenues. Caules 15-18 mm. diam. Folia alterna. Foliorum petiolus glaber, basi tortuosus. 4-5 cm. longus. Lamina peltata, infra circum decimam partem longitudinis petiolo affixa. Lamina glabra, 12-15 cm. longa, 5-6 cm. lata, basi rotunda, acumen 10-15 mm. longum. Nervi primarii : 4 teniores deorsum descendentes, 5 sursum adscendentes ; 2 utrinque adscendentes arcuato conjuncti cum secundariis nervulisque proeminentes.

Inflorescentiae ♂ ramosae, laxae, 10-15 cm. longae, glabrae. Flores rosi, 5 mm. longi ; pedicelli 6-8 mm. longi. Flores ♂ : Sepala 6, 3 exteriora subtriangulata, circ. 3/4 mm. longa, 3/4 lata ; 3 interiora elliptica concava, imbricata, 4-5 mm. longa, 2-2,5 mm. lata. Petala 6, carnosae ; 3 exteriora biloba, 3,5-4 mm. longa, 2 mm. lata ; 3 interiora obovata-spathulata, 2,5-3 mm. longa, 1,5-2 mm. lata. Stamina 6 ; 3 exteriora apice libera ; 3 interiora usque ad apicem connata, exteriorum thecae introrsae ; interiorum antherae connatae, thecae lateraliter dehiscentes.

Flores ♀ et drupae adhuc ignota.

Cette espèce qui croît à peu de distance du rivage lagunaire fleurit en octobre. La floraison est d'assez courte durée. Les inflorescences très fragiles naissent sur le vieux bois. Les fleurs, qui dégagent un parfum suave mais fort, sont délicates ; elles se détachent rapidement et facilement. Les grains de pollen sont arrondis, sphériques avec une fine ornementation. Ils mesurent de 1,3 à 1,5 μ de diamètre.

Depuis, j'ai retrouvé cette espèce en plusieurs stations. L'aire de répartition est donc beaucoup plus considérable que ne le laissait supposer la situation assez particulière du premier lieu de récolte. Toutefois, cette liane a toujours été recueillie en zone hygrophile : à Kouta dans un lambeau forestier dégradé à *Mapania* et *Tarrietia utilis* ; à Taï en lisière de forêt et en des points où



Rhigiocarya pellata J. MIÈGE.

FIG. : 1, Inflorescence mâle cauliflore. 2, 3 et 4, Fleurs mâles ; entre les pièces périaux-thaires les anthères sont visibles. 5, Fleur dont le cycle interne des sépales a été supprimé pour montrer les pétales dentés.

la végétation avait été remaniée (dans ces deux stations, floraison mâle courant août).

* *

Les clefs de détermination des Ménispermacées tiennent habituellement compte, comme caractère fondamental de distinction, de l'apparence des feuilles. La famille est divisée en plantes à feuilles peltées et genres à feuilles non peltées.

Si nous nous référons à HUTCHINSON et DALZIEL, les genres *Cissampelos* et *Stephania* possèdent seuls, parmi les espèces d'Afrique occidentale, des feuilles peltées. Aug. CHEVALIER reprend, dans sa clef synoptique, ce caractère comme élément principal de séparation des genres. TROUPIN ne cite également, parmi les genres africains à feuilles peltées représentés au Congo belge, que les *Cissampelos* et les *Stephania*.

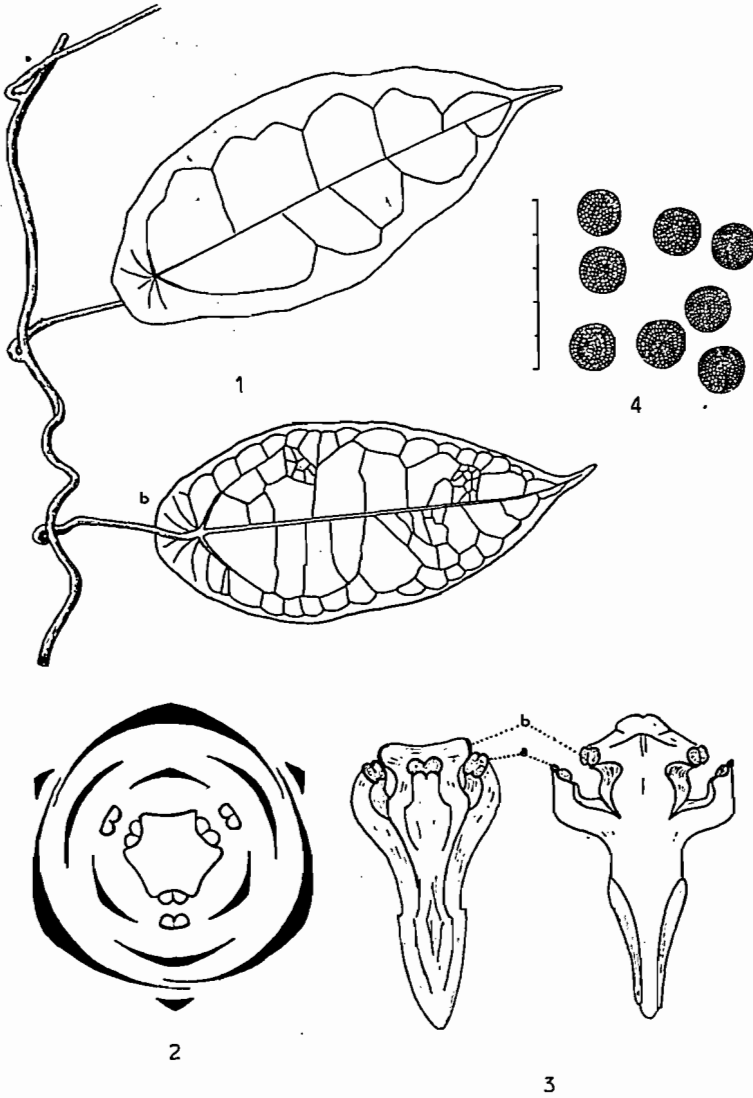
DIELS, dans son important travail sur les Ménispermacées, fait aussi appel, entre autres caractères, à celui de la peltation des feuilles. La tribu des Cocculées renferme pratiquement tous les genres à feuilles peltées (*Menispermum*, *Stephania*, *Cissampelos*). Cependant, parmi les Tinosporées, tribu à laquelle appartiennent les *Rhigiocarya*, DIELS signale plusieurs genres qui possèdent des feuilles peltées. Il s'agit des genres *Disciphania* dont une espèce du Brésil, le *D. peltata* offre ce caractère et *Platinospora* qui n'a été récolté, par divers prospecteurs (BUCHHOLZ, ZENKER, DINKLAGE), qu'au Cameroun. C'est un genre monospécifique qui doit être très rare. En effet, il n'est signalé ni par HUTCHINSON et DALZIEL, ni par Auguste CHEVALIER, TROUPIN et le R. P. TISSERANT.

Le *Platynospora Buchholzii* DIELS (= *Tinospora Buchholzii*) qui est très voisin de notre *Rhigiocarya peltata* en diffère par ses six étamines toutes libres.

Les *Kolobopetalum* se font remarquer par leur polymorphisme foliaire souvent considérable non seulement entre individus de la même espèce mais aussi sur une même plante. Dans certains cas (*Kolobopetalum auriculatum*) l'on note des feuilles peltées et d'autres qui ne le sont pas (TROUPIN).

La peltation des feuilles n'est donc pas exclusive de la tribu des Cocculées ; elle n'en demeure pas moins rare en dehors de cette tribu. Elle constitue sans doute un caractère évolutif intéressant et peut-être un terme de passage entre Cocculées et Tinosporées.

* *



Rhigiocarya peltata J. MÈGE.

FIG. : 1, Rameau feuillé; a, face supérieure de la feuille; b, face inférieure. 2, Diagramme floral. 3, Androcée : a, cycle externe d'étamines libres introrses; b, cycle interne d'étamines soudées extrorses. 4, Grains de pollen.

RÉSUMÉ.

Les *Rhigiocarya* sont endémiques de l'Afrique Occidentale. La Côte d'Ivoire paraît être leur centre d'origine. Deux espèces étaient signalées : *R. racemifera* dont l'aire d'extension est vaste (Sierra Leone au Gabon), *R. Chevalieri* dont l'aire est limitée aux régions occidentales de la Côte d'Ivoire. Cette dernière espèce doit être rangée parmi les *Kolobopetalum*.

Une nouvelle espèce a été découverte à Adiopodoumé puis Kouta et Taï. Sa diagnose est donnée. Une de ses principales caractéristiques est la peltation de ses feuilles. Ce caractère est rare chez les Ménispermacées en dehors de la tribu des Cocculées. Il est intéressant de le retrouver chez les *Rhigiocarya* en particulier et chez les Tinosporées en général, où, bien que peu fréquent, il a été déjà signalé chez une espèce du Brésil (*Disciphania peltata*), chez une espèce du Cameroun (*Platynospora Buchholzii*) ; chez le *Kolobopetalum auriculatum* il est inconstant.

BIBLIOGRAPHIE

1. CHEVALIER (Aug.). — Flore vivante de l'Afrique Occidentale Française. Ménispermacées, p. 98-129. Paris, 1938.
2. DIELS (L.). — Menispermaceae in ENGLER : Das Pflanzenreich, 345 p., 1910.
3. HUTCHINSON (J.) et DALZIEL (J. M.). — Flora of West Tropical Africa. Ménispermacées, p. 68-75, vol. I, part. 1, 1927.
4. TISSERANT (R. P.). — Catalogue de la Flore de l'Oubangui-Chari, *Mém. Inst. Études centrafric.*, n° 2, 1950.
5. TROUPIN. — Contribution à l'étude des Ménispermacées africaines. *Bull. Jardin Bot. État. Bruxelles.*, vol. XIX., fasc. 4, p. 409-435, 1949.
6. TROUPIN. — Flore du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Ménispermacées, p. 202-255, vol. II, Bruxelles, 1951.
7. TROUPIN. — In HUTCHINSON et DALZIEL, Flora of West Tropical Africa (nouv. éd. revue par KEAY), 1954.